

## LE TRAVAIL C'EST PLUS QUE LA SANTE ...

Luc Ferry écrivait : « le travail n'est pas vraiment une option pour les humains ; il est fait « pour se socialiser, entrer en relation avec autrui, bref, pour devenir nous-mêmes plus humains ... jusqu'à faire de nos activités laborieuses l'un des traits spécifiques de l'humanité par opposition aux animaux. ». Fustigeant le Revenu Universel de Base, il dit encore : « Peu importe... que le travail soit parfois pénible, car ce qui compte, c'est l'humanisation de l'humain, sa socialisation, la culture de soi qui passe toujours par une somme colossale d'efforts. »

La philosophie de S'AIDDES se résume dans la valeur du travail supérieur à l'assistanat pour sortir l'homme pauvre de sa situation d'exclu. Donner la possibilité de travailler, c'est reconnaître la capacité d'un humain à devenir un producteur de richesse pour sa communauté ; c'est donc l'insérer dans une collectivité qui le reconnaît comme membre à part entière ; la valeur travail donne accès à la valeur de l'humain sociabilisé. L'Homme ainsi, et seulement ainsi, devient supérieur à l'animal car il prend sa destinée en main par son travail.

S'AIDDES favorise la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les pays de forte pauvreté ; elle fait progresser les communautés locales vers la dignité humaine ; celle-ci est concrétisée par le Travail, la Socialisation, l'Utilité productrice de biens pour sa communauté et la Citoyenneté qui redonne la parole.

Pour réussir un projet d'AGR, il faut apporter des moyens de production inaccessibles aux plus pauvres, il faut une formation-animation pour acquérir et pérenniser les compétences nécessaires, il faut créer un environnement favorable aux échanges sociaux et un cadre de fonctionnement qui évite les dysfonctionnements individuels. Tout cela par des apports financiers et avec une animation assurée par des structures locales expérimentées (ONG, experts, professionnels du secteur choisi). Quand aucune structure économique de production n'existe dans la région d'intervention, il faut amener les bénéficiaires à devenir « autoentrepreneurs » en les motivant par un revenu décent obtenu par la rentabilité des projets ; et ainsi les amener à prendre leur responsabilité individuelle ; ces conditions assurent la pérennité des projets.

L'apport de travail est valorisant alors que l'assistanat colle les bénéficiaires à leur condition de dépendance. L'apport de travail est humanisant et participe à la croissance économique des populations.